



NATO UNCLASSIFIED

17 décembre 2024

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU BUDGET MILITAIRE 2025

RÉSUMÉ

1. Le budget militaire 2025, que le Conseil est invité à approuver, tient compte de l'environnement de sécurité ainsi que des plafonds et des diverses dispositions figurant dans le plan des ressources à financer en commun (CFRP) pour 2025-2029.
2. Le budget militaire de l'OTAN est conforme aux grandes orientations figurant dans le concept stratégique de 2022. Ce concept énonce les trois tâches fondamentales de l'Alliance : dissuasion et défense, prévention et gestion des crises, et sécurité coopérative. Il met l'accent sur la résilience nationale et collective, clé de la bonne exécution de ces tâches fondamentales et pierre angulaire des efforts que fait l'OTAN pour protéger ses pays membres et leurs citoyens et pour préserver les valeurs communes. Il souligne en outre l'importance des thèmes transversaux que sont l'innovation technologique, dans laquelle il y a lieu d'investir, et le changement climatique, la sécurité humaine et la thématique « femmes, paix et sécurité », qu'il faut prendre en considération dans l'exercice des tâches fondamentales.
3. Ces dix dernières années, l'OTAN a vécu de grands bouleversements. La guerre d'agression déclenchée en 2022 par la Russie contre l'Ukraine met à rude épreuve la sécurité de l'Alliance ainsi que la paix et la stabilité à l'échelle internationale. Aux sommets tenus en 2021, 2022, 2023 et 2024, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont pris des décisions d'importance majeure qui ont fait entrer l'Organisation dans une nouvelle ère de défense collective. Les dispositions du présent document font partie des moyens devant permettre à l'Alliance de concrétiser le renforcement de sa posture, mais aussi de donner corps à ses priorités et d'exécuter les décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement concernant le financement commun.
4. Le budget militaire finance le fonctionnement de la structure de commandement de l'OTAN, contribue à la préparation et à l'interopérabilité des forces en finançant des entraînements et des exercices collectifs et rend possible la mise à disposition de capacités militaires essentielles. Il permet aussi à l'OTAN d'exécuter les tâches qui lui incombent dans le cadre des opérations et missions de l'Alliance et il contribue à la sécurité coopérative en finançant des activités de coopération concrète avec les pays partenaires. En outre, il sert l'intérêt des Alliés dans leur ensemble en permettant des réalisations majeures. Cela se constate particulièrement dans l'environnement de sécurité actuel, en pleine mutation, avec l'exploitation de diverses capacités, et notamment de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN et de la Force de renseignement, surveillance et reconnaissance de l'OTAN, qui sont les « yeux de l'Alliance dans le ciel ».
5. Pour l'exercice 2025, les titulaires de budget ont demandé des crédits d'un montant de 2 377 millions d'euros (MEUR). Le Comité des budgets a examiné de manière approfondie les demandes soumises et a recommandé l'octroi d'une dotation d'un montant total de 2 373 MEUR. La dotation recommandée pour 2025 englobe les crédits non utilisés en 2024 qui ont fait l'objet d'un report spécial de 2024 sur 2025, pour

NATO UNCLASSIFIED

un montant total de 158,3 MEUR. On veillera tout particulièrement en cours d'exercice à ce que cette dotation reste suffisante pour financer les activités et missions agréées.